

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11897**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention Tourisme - Hôtellerie - Alimentation Spécialité : Tourisme et hôtellerie

Nouvel intitulé : Mention Tourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Chancelier des Universités, Président de l'université de Toulouse II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

334 Accueil, hotellerie, tourisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplôme forme des cadres de terrain qui seront amenés à :

- concevoir, organiser et gérer des produits et services touristiques, hôteliers et de restauration ;
- mener des actions de conseil et d'études en ingénierie touristique et hôtelière, en restauration en alimentation ;
- gérer et animer des systèmes de production et de mise en marché ;
- concevoir et gérer des systèmes alimentaires en restauration hors foyer.

Ils maîtrisent donc :

- les outils et méthodes d'analyse pour participer aux études d'organisation et à la gestion de projets dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration commerciale et collective ;
- les techniques professionnelles de conception et d'organisation ;
- les outils informatiques professionnels et bureautiques ;
- deux langues étrangères car ils peuvent intervenir auprès de clients étrangers ou travailler à l'étranger.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pour le parcours « tourisme et développement » : les collectivités locales et territoriales, les structures intercommunales, les organisations non gouvernementales d'aide au développement, les structures publiques internationales d'aide au développement, les bureaux d'études en ingénierie et développement touristique, les structures publiques et privées de promotion touristique, les structures publiques et privées de communication touristique.

Pour le parcours « management des industries du tourisme » : les agences de voyages, les voyagistes, les entreprises de tourisme social, les structures publiques et privées de promotions touristiques et les bureaux d'études en ingénierie touristique

Pour le parcours « management en hôtellerie-restauration » : les chaînes hôtelières intégrées et volontaires, l'hôtellerie indépendante, l'hôtellerie de plein air, la restauration commerciale, les bureaux d'études et de consulting.

Pour le parcours « tourisme et développement » : responsable de station, chargé de développement, aménageur/développeur, chef de projet, chargé d'études, responsable d'entreprise touristique, créateur d'entreprise touristique, responsable de marché.

Pour le parcours « management des industries du tourisme » : responsable d'agence, responsable commercial, chef de projet, chef de produit, chargé d'études, responsable de marché.

Pour le parcours « management en hôtellerie-restauration » : directeur d'exploitation, directeur de département (hébergement, restauration, finances, personnel, commercial) en hôtellerie, chargé d'études, responsable de marché.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local

K1802 : Développement local

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

M1707 : Stratégie commerciale

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Pour l'accès au M1 : L3 « tourisme hôtellerie alimentation »

Pour l'accès au M2 : M1 « tourisme hôtellerie alimentation »

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 26 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

**Parcours « tourisme et développement »**

Le parcours de M1 se déroule sur deux semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

Développement et Management des organisations du tourisme  
Sciences sociales appliquées au tourisme  
Méthodologie du développement touristique  
Ingénierie de projet  
Méthodologie de recherche  
Langues vivantes  
Projet professionnel et travail de recherche  
Mémoire

Le parcours de M2 se déroule sur deux semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

Développement et management des organisations  
Développement international  
Méthodologie du développement touristique  
Construction d'un projet  
Informatique  
Stage  
Mémoire

**Parcours « management des industries du tourisme »**

Le parcours de M1 se déroule sur deux semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

Management des entreprises  
Sciences sociales appliquées  
Ingénierie et production  
Langues vivantes  
Étude de projet et recherche  
Mémoire

Le parcours de M2 se déroule sur deux semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

Management des entreprises  
Sciences sociales appliquées  
Stratégie de production  
Langues vivantes  
Ingénierie de projet  
Construction d'un projet  
Sciences humaines appliquées  
Ingénierie et production  
Stage  
Mémoire

**Parcours « management en hôtellerie-restauration »**

Le parcours de M1 se déroule sur deux semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

Management des entreprises  
Sciences sociales appliquées  
Ingénierie et production  
Langues vivantes  
Étude de projet et recherche  
Professionnalisation  
Langue vivante 2  
Projet professionnel et travail de recherche  
Mémoire

Le parcours de M2 se déroule sur deux semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

Management des entreprises  
 Sciences sociales appliquées  
 Production  
 Langues vivantes  
 Ingénierie de projet  
 Construction d'un projet  
 Management des entreprises  
 Sciences humaines appliquées  
 Ingénierie et production  
 Stage  
 Mémoire

**Modalités d'évaluation :**

Examen terminal

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 à délivrer les diplômes nationaux

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://www.isthia.fr/accueil-50.html>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Toulouse II-Le Mirail  
5 allées Antonio Machado  
31058 Toulouse cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Parcours « Tourisme et développement » : Université de Toulouse – Le Mirail / UFR Langues, Littératures et Civilisations Etrangères /  
Département ISTHIA : site de Foix, 4 rue Raoul Lafayette, 09000 FOIX et sites de Bydgoszcz (Pologne) et Guayaquil (Équateur)

Parcours « Management des industries du tourisme » : Université de Toulouse – Le Mirail, campus du Mirail et site de Kuala Lumpur (Malaisie)

Parcours « Management en hôtellerie-restauration » : Université de Toulouse – Le Mirail, campus du Mirail et sites de Kuala Lumpur, Bydgoszcz et Guayaquil

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Mention Tourisme